Sommaire inversé

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE						
	Pièce	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations
C o d e	CERFA précisant : - identité du demandeur - emplacement de l'installation - nature et volume des activités					
d e I · e n V i r o	 rubrique de classement nomenclature installations classées identité de l'architecte auteur du projet surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4-4° du décret n°2014-450) 	CERFA	Dossier Pièces jointes	<u>Fichier n°5</u>	Pages 4 à 21	
n n	Procédés fabrications (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	Lettre de demande	Fichier n°11	Pages 18 à 24	
e m e	Capacités techniques et financières de l'exploitant (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	Lettre de demande	Fichier n°11	Pages 4 à 14	
n t	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 <i>(R 512-6 I 1° du CE)</i>	AU-3	Plan ICPE 1_25000	Plan ICPEFichier Plan	/	1 plan
	Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (<i>R 512-6 I 2° du CE</i>)	AU-4	Plan 1_2500	<u>Fichier Plan ICPE</u> <u>Fichier Plan ICPE</u>	/	
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation -ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité- (R 512-6 I 3° du CE)	AU-5	Plan 1_1000	Fichier Plan ICPE Fichier Plan ICPE Fichier Plan ICPE	/	
	Etude d'impact (R 512-6 I 4° du CE)	AU-6	Etude d'impact	<u>Fichier n°1</u>	/	



Pièce n°12

	Résumé non technique de l'étude d'impact (<i>R122-5 du CE</i>)	AU-7	Résumé non technique de l'étude d'impact	Fichier n°6	/	
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	Etude écologique	Fichier n°3	Pages 27 à 28 Page 113	
	Etude de dangers (R 512-6 I 5° du CE)	AU-9	Etude de dangers	<u>Fichier n°9</u>	/	
Code de I. urbanisme	Notice précisant (R431-8 du CU) 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet: a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain; d) Les matériaux et les couleurs des constructions; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	AU-10.1	Dossier Architectural	Fichier n°7	/	
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	Dossier Architectural	Fichier n°7	Pages 25 à 27 Pages 29 à 32	
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	Dossier Architectural	Fichier n°7	Page 27	



Pièce n°12

	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	Dossier Architectural	Fichier n°7	Pages 22 à 26	
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (<i>R431-10 du CU</i>)	AU-10.5	Dossier Architectural	<u>Fichier n°7</u>	Page 28 Pages 33 à 36	
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (<i>R431-10 du CU</i>)	AU-10.6	Dossier Architectural	Fichier n°7	Page 29 Pages 34 à 37	
	Photographique permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	Dossier Architectural	Fichier n°7	Page 34 à 36	
D é c r e t n . 2 0 1 4	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement , étude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (<i>Article 5 du décret</i>)	PJ-1	/	/	/	Non concerné
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)	PJ-2	/	/	/	Non concerné
	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (<i>Article 6 II du décret</i>)	PJ-3	Etude de dangers	<u>Fichier n°9</u>	Pages 36 à 40	



Pièce n°12

4 5 0	Si le projet nécessite dérogation « espèces protégées », étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (<i>Article 7 du décret</i>)	PJ-4	/	/	/	Non concerné
	Si site nouveau , avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (<i>R 512-6 I 7° du CE</i>)	PJ-5	Dossier Pièces jointes	<u>Fichier n°5</u>	Pages 53 à 103	
	Si site nouveau , avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (<i>R 512-6 I 7° du CE</i>)	PJ-6	Dossier Pièces jointes	<u>Fichier n°5</u>	Pages 38 et 44	
	Modalités des garanties financières (R 512-5° du CE)	PJ-10	Lettre de demande	Fichier n°11	Page 14	



Autres pièces présentes dans le dossier					
Pièce	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)		
Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (<i>article 8 1° du décret</i>) - accord de la Défense - accord de la DGAC	Etude d'impact	<u>Fichier n°1</u>	Pages 92 à 94 Page 160 Page 215		
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)	/	/	Non concerné		
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)	Etude d'impact	Fichier n°1	Pages 92 à 94 Page 160 Page 215		
Accord des opérateurs radars concernés (précisez lesquels) (article 85° du décret)	/	/	Non concerné		

